

-République Française-

2025061207

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 12 juin 2025 à 20h00 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 5 juin 2025

Étaient présents : Mme PERICHON, M. ALLAIN, Mme PARRET BONMARTIN, M. ATHAYNE, Mme DESVIGNE, Mme LACAUX, M. MERCIER, Mme FERREIRA, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET SCHIRCH, M. PISSOCHET, M. RENON, M. CARBON, M. OLIVEIRA, Mme LUCOTTE, Mme MARTIN, M. GALAND, Mme MORAND ;

Étaient absents : Mme AZEVEDO, M. PERET,

Pouvoirs : M. MONIER (à M. LITAUDON), M. JOLY (à M. MERCIER), Mme FAURE (à Mme PERICHON), Mme DIAT (à Mme PARRET), Mme IMBERT (à M. PISSOCHET), Mme DAVAUD (à Mme MARTIN),

Secrétaire de séance : M. RENON

Objet : Modification de la convention relative à la subvention de la Fédération française de tennis pour la création des courts de tennis couverts

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du 4 juillet 2024 du conseil municipal portant signature de la convention relative à la subvention de la Fédération française de tennis pour la création des courts de tennis couverts ;

VU le projet de modification de la convention ;

CONSIDERANT que dans le cadre de la construction des courts de tennis couverts, la Fédération française de Tennis devait participer au financement en versant une subvention de 75 000 € au Club de tennis de Varennes ;

CONSIDERANT que dès le départ il était convenu qu'une partie de ce subventionnement serait reversé à la commune pour l'investissement ; qu'il convient de conclure une convention avec le Club pour lui permettre de nous la verser.

- Montant de la subvention : 75 000 €
- Montant reversé à la Commune : 65 000 €

CONSIDERANT qu'il s'avère que la subvention versée par la Fédération au Club de Varennes s'élève en réalité à 70 000 € ; qu'il convient de modifier la convention avec le Club de Varennes afin d'acter qu'il nous reverse 60 000 € et non 65 000 € ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la modification de la convention de partenariat entre la ville et le Club de Tennis de Varennes

Autorise le maire ou son représentant à la signer.

23 JUIN 2025
Le Maire
Roger LITAUDON
VARENNES-SUR-ALLIER
(ALLIER)